

Nouvelle-Calédonie - Éoliennes © Marc Le Chelard



Agence Française
de Développement

LE SECTEUR PRIVÉ EN OUTRE-MER

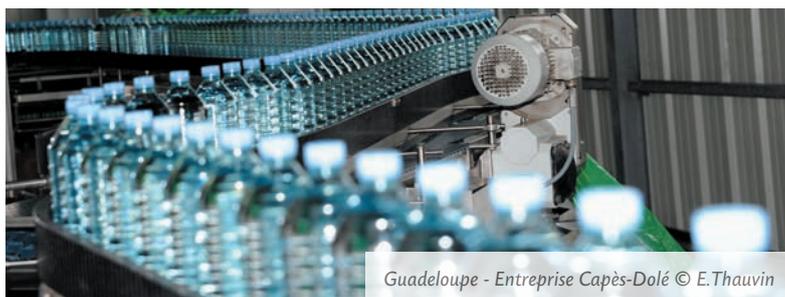


Les enjeux du secteur privé en Outre-mer

Afin d'accompagner la relance d'une activité économique créatrice d'emplois et de dynamiser le tissu économique, l'AFD appuie le secteur privé ultra-marin par des financements directs aux entreprises ou par l'intermédiaire des banques. Les entreprises ultramarines, principalement des très petites entreprises (TPE) et petites et moyennes entreprises (PME), sont confrontées à des difficultés d'accès aux financements et à la faiblesse de leurs capitaux permanents, principale cause d'échec en période de crise.

Relever les principaux défis du secteur privé en Outre-Mer...

- Renforcer et pérenniser le tissu des entreprises;
- Créer et développer les TPE/PME;
- Structurer des secteurs stratégiques;
- Soutenir les filières d'avenir;
- Renforcer les fonds propres des entreprises.



Guadeloupe - Entreprise Capès-Dolé © E.Thauvin



Réunion - Port Est © Pierre Marchal Anakaopress

Le tissu d'entreprises ultramarines en quelques chiffres

- 5,8% des entreprises françaises sont dans les Départements et Collectivités d'Outre-mer (DCOM);
- en 2013, 546 708 entreprises ont été créées, dont plus de 25 000 dans les DCOM;
- le taux de création d'entreprises en France en 2013 est de 14,3; un taux identique à celui de la Nouvelle-Calédonie, et proche de celui de La Réunion et de la Polynésie française.

Sources : INSEE, IEDOM

... pour tendre vers un tissu économique renforcé

À travers des outils spécifiques :

- des financements directs aux entreprises aux cotés de partenaires bancaires;
- le refinancement des banques et institutions de microfinance pour faciliter l'accès aux crédits;
- des fonds de garanties;
- des produits de Bpifrance commercialisés par les équipes de l'AFD (www.bpifrance.fr);
- des prises de participation, via notre filiale PROPARGO.

3 objectifs d'intervention pour accompagner vos stratégies

- Structurer les filières (tourisme, agriculture, pêche, forêt...);
- Renforcer les projets relatifs à l'environnement ou à la cohésion sociale (énergies renouvelables, efficacité énergétique, eau et assainissement, déchets, aménagement urbain et logement, transports collectifs, santé);
- Développer les projets contribuant à une meilleure insertion des entreprises ultramarines dans leur environnement régional.

URCOOPA : Au cœur de l'organisation des filières locales

Au cœur de l'organisation des filières locales d'élevage, le groupe coopératif réunionnais URCOOPA est fortement engagé dans le programme DEFI de développement agricole de l'île, porté par l'État, les collectivités locales et l'interprofession. Ce programme vise à favoriser la consommation de près d'une centaine de produits locaux en jouant sur une baisse durable des prix et à appuyer l'installation de nouveaux éleveurs sur le territoire. Pour atteindre ces objectifs le groupe URCOOPA a prévu d'augmenter ses capacités productives, d'abattage et de stockage, de moderniser ses outils industriels et de développer de nouveaux produits plus élaborés. Afin de financer les investissements correspondants, l'AFD lui a accordé un prêt à long terme de 25 M€, permettant de lui donner une certaine visibilité à moyen terme sur le financement de son plan développement. Les filières agricoles réunionnaises sont génératrices de richesse et d'emplois, chaque nouvelle installation d'éleveur générant 7 emplois directs et indirects. Elles participent aussi au maintien d'une activité de production et à l'aménagement des hauts de l'île. Enfin, le groupe coopératif, créé en 1982 par la volonté de quatre coopératives de produire des aliments pour animaux et d'accompagner la croissance de l'élevage, compte aujourd'hui près 1200 salariés et plus de 1000 éleveurs, se situant sur toute la chaîne de valeur.

Une offre qui vous accompagne dans la prise en compte des grands enjeux du développement durable :

gestion efficace des déchets et de l'assainissement, lutte contre les pollutions, énergies renouvelables.

Financer les énergies renouvelables

Le projet de centrales photovoltaïques au sol de Bélise représente une perspective de production nette de 14 GWh par an. L'AFD finance ce projet aux côtés des banques locales par un prêt de 14,9 M€. En permettant une réduction de l'utilisation d'énergie fossile dans la production d'électricité, le projet contribue à lutter contre les risques d'approvisionnement, la volatilité des prix et l'émission de CO₂. Il permet aussi le développement économique de la commune de Petit-Canal, laquelle se positionne comme un territoire exemplaire en matière d'énergies renouvelables.

GUYACOM : un projet de coopération régionale et de réduction de l'enclavement numérique

L'AFD accompagne le projet de GUYACOM par l'apport d'un prêt direct de 1,2 M€. Les investissements en partie financés par l'AFD concernent principalement la pose de la fibre optique entre Cayenne et Saint-Georges de l'Oyapock. Le projet est également supporté par des financements bancaires et des subventions nationales comme le Conseil Régional et Général de Guyane, le Centre National d'Etudes Spatiales (CNES) et l'Union européenne (PO Amazonie).



Guyane - Guyacom © Pierre André Agnel

Institution financière publique, l'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis plus de soixante-dix ans dans plus de 80 pays et dans les Outre-mer pour favoriser le développement économique, social et environnemental.

Présente sur le terrain dans l'ensemble des Outre-mer, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations et soutiennent la croissance économique. Avec sa large palette d'instruments financiers, son expertise technique et sa production de connaissances, l'Agence répond de manière différenciée à ses partenaires : pouvoirs publics locaux, établissements publics, entreprises et associations.

L'AFD représente également la banque publique d'investissement Bpifrance – qui finance la création, l'innovation, les investissements et le développement à l'international des PME françaises – dans les DOM, à Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon.

En 2013, l'AFD a consacré 1,5 milliard d'euros au financement d'actions dans les Outre-mer, sur un total de 7,8 milliards d'euros de financements dans le monde, selon quatre axes d'intervention : l'appui au secteur public local, le financement des entreprises, l'habitat et l'aménagement urbain, la coopération régionale.



Polynésie - Production de coprah © Julien Girardot



Filiale de l'AFD, Proparco a pour mission de favoriser les investissements privés en faveur de la croissance, du développement durable et de l'atteinte des objectifs du millénaire, dans les pays émergents et en développement. Elle propose des financements permettant de répondre aux besoins spécifiques des investisseurs dans le secteur productif, les systèmes financiers, les infrastructures et le capital-investissement. www.proparco.fr

 Agence Française de Développement
<https://www.facebook.com/AFDOfficiel>

 @AFD_France
https://twitter.com/AFD_France

 Agence Française de Développement
<https://www.youtube.com/user/GroupeAFD>

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

5 rue Roland Barthes
75598 Paris Cedex 12 – France
Tél. +33 1 53 44 31 31
Fax +33 1 44 87 99 39
www.afd.fr

DIRECTION DES OPÉRATIONS (DOE)

DÉPARTEMENT OUTRE-MER (OMR)

outremer.afd.fr

AFD CAYENNE

afdcaeyenne@afd.fr
guyane.afd.fr

AFD FORT-DE-FRANCE

afdfortdefrance@afd.fr
martinique.afd.fr

AFD MAMOUDZOU

afdмамoudzou@afd.fr
mayotte.afd.fr

AFD MATA-UTU

afdmatautu@afd.fr
wallisetfutuna.afd.fr

AFD NOUMEA

afdnoumea@afd.fr
nc.afd.fr

AFD PAPEETE

afdпapeete@afd.fr
polynesie.afd.fr

AFD POINTE-À PITRE

afdpointeapitre@afd.fr
guadeloupe.afd.fr

AFD SAINT-DENIS

afdstdenis@afd.fr
reunion.afd.fr

AFD SAINT-PIERRE

afdstpierre@afd.fr
saintpierreetmiquelon.afd.fr

